



**GUIDE SÉNIORS**  
**BIEN VIEILLIR À GIVORS**



# ÉDITO

Avec Françoise Batut, adjointe à la qualité de vie des aînés, j'ai toujours fait du bien-vivre des séniors une priorité.

Depuis 2020, nous prenons un soin particulier à accompagner nos aînés dans leur quotidien, avec le service séniors implanté dans notre CCAS.

Et parce que nos séniors sont des acteurs à part entière de la ville, nous avons conçu, pour vous, un guide pratique et complet. Véritable outil d'information, il vous apportera toutes les clés pour vous épanouir pleinement dans la ville !

Ce guide recense les actions de la municipalité et ses partenaires pour se divertir, s'investir par le bénévolat et la participation citoyenne, prendre soin de sa santé, être accompagné dans ses démarches, bien vivre chez soi, se protéger, et entrer en établissement d'hébergement.

Nous espérons de tout cœur qu'il soit utile à l'ensemble d'entre vous !

A Givors, nous sommes attachés à nos séniors, et nous continuerons à nous engager chaque jour pour votre bien-être.



**Françoise Batut**

*Adjointe au maire en charge de la solidarité, l'action sociale, la qualité de vie des aînés et Vice-présidente du CCAS*



**Mohamed Boudjellaba**

*Maire de Givors, Président du CCAS*





## Sommaire

--

S'INFORMER	P.06
SE DIVERTIR	P.08
S'INVESTIR SUR LA COMMUNE	P.16
PRENDRE SOIN DE SA SANTE	P.18
SE DÉPLACER	P.24
SE FAIRE AIDER ET / OU ACCOMPAGNER	P.28
BIEN VIVRE DANS SON LOGEMENT	P.34
ENTRER EN ETABLISSEMENT	P.38
SE PROTÉGER	P.40
Numéros utiles / d'urgence et Infos	P.46
Cartographie	P.48

# S'INFORMER

## SERVICE SÉNIORS DU CCAS DE GIVORS

**Promouvoir le bien vieillir et répondre aux besoins spécifiques sont deux objectifs majeurs du service seniors du CCAS de Givors, situé au sein de la maison du Fleuve Rhône.**

Dans l'enceinte de ce bâtiment vous pourrez retrouver :

- Un accueil personnalisé
- Un restaurant seniors et des salles d'activités

L'accueil dédié vous permet d'obtenir une information centralisée, de faciliter vos démarches et de favoriser le lien social et la recherche de renseignements.



Maison du Fleuve Rhône  
Place de la Liberté  
69700 Givors



**Lundi, mardi,  
mercredi et jeudi**  
De 9h à 12h  
et 13h30 à 17h30  
**Fermé le vendredi**



04 72 49 18 25  
[senior@ville-givors.fr](mailto:senior@ville-givors.fr)





## **Informations et inscriptions aux activités et services proposés par le service séniors du CCAS**

Pour les séniors, le CCAS propose également des activités et services tout au long de l'année. Que ce soit des activités de loisirs ou socio-culturelles, des actions de prévention de la perte d'autonomie, une demande de mise en place du service de portage de repas à domicile ou la restauration séniors, le service effectue et centralise toutes les inscriptions.

### **Orientation vers le bon interlocuteur selon la demande :**

En un seul lieu, que vous soyez senior, proche ou membre de la famille, le service vous accompagne pour répondre à vos questions. Par exemple, l'accompagnement social, la demande d'APA, la recherche de place en EHPAD, l'aide à domicile, la téléassistance, le portage de repas...

# SE DIVERTIR

Les activités de loisirs pour les séniors sont nombreuses sur la commune, allant des activités physiques et sportives, aux activités manuelles, culturelles, de loisirs... Ces activités permettent de rencontrer d'autres séniors et de créer des liens.



## Activités par le service séniors du CCAS

Le service propose chaque trimestre des activités variées : des activités à l'année et des activités ponctuelles aussi bien sportives que culturelles ou encore des ateliers de prévention.

Un programme est proposé au trimestre et disponible auprès du service séniors ou sur le site internet de la ville [www.givors.fr](http://www.givors.fr).

## Restauration au service séniors du CCAS

Le service séniors propose aux personnes retraitées et âgées de 62 ans et plus, de prendre le repas de midi dans le restaurant de la maison du fleuve Rhône. C'est un lieu de convivialité et d'échanges.

Le prix du repas est en fonction de votre coefficient familial.



## LA SEMAINE BLEUE



Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la « Semaine Bleue » a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations.

Cet événement se déroule chaque année début octobre, avec un programme spécial qui vous est proposé et est disponible au service seniors et sur le site internet de la ville.



## Médiathèque municipale Max-Pol Fouchet

La médiathèque municipale Max-Pol Fouchet est ouverte à toutes et tous.

Véritable lieu de culture, de loisirs, d'éducation et de formation elle vous propose :

### UN CHOIX IMPORTANT DE DOCUMENTS

- Des livres, des CD, des magazines et des journaux sur des sujets variés, des DVD, des liseuses électroniques accompagnées d'une sélection d'e-books

- Un espace numérique proposant : un accès gratuit à Internet et aux outils bureautiques ; un accès gratuit à des ressources en ligne (autoformation, presse) ; un service d'impression et de photocopie.

### DES ANIMATIONS

Tout au long de l'année, dans et hors les murs, pour tous les publics.

### INFOS PRATIQUES

**L'inscription est gratuite. Documents nécessaires** : une pièce d'identité et un justificatif de domicile. **L'abonnement est valable un an** et peut être utilisé à la médiathèque, place Henri Barbusse et au Point-Lecture des Vernes. Vous pouvez emprunter jusqu'à **15 documents**, pour une durée de **4 semaines**.

Les prêts peuvent être prolongés si les documents sont libres de toute réservation.



De septembre à juin :  
**Les mardis jeudis et vendredis**

de 15h à 18h30

**Les mercredis**

De 10h à 13h et

de 14h à 18h30

**Les samedis**

De 10h à 13h et

de 14h à 17h

En juillet et août :

**Les mardis, mercredis, vendredis et samedis**

De 10h à 13h



5 place Henri Barbusse  
69700 Givors



04 72 49 18 46

mediatheque@ville-givors.fr  
www.mediatheque-givors.net





## La Micro-Folie

Avec la Micro-Folie de Givors, plongez dans un univers virtuel et découvrez les plus beaux musées du monde :  
Musée numérique – FabLab – Réalité virtuelle  
La Micro-Folie est ouverte au tout public.



### Les mercredis après-midis

De 14h à 18h.

Pour les accueils de groupe (10 personnes minimum), sur réservation d'un créneau.

Du lundi au vendredi entre 9h et 18h.



Maison du Fleuve Rhône  
1 place de la liberté  
69700 Givors

## Le Théâtre de Givors

Situé en centre-ville au cœur du quartier des Étoiles, le Théâtre de Givors – Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes, est dirigé par la compagnie Drôle d'Équipage. Du théâtre, de la musique, de la danse, du cirque, des ciné-concerts, de la marionnette, du conte, des arts de rue... le spectacle vivant sous toutes ses formes est représenté. En plus des représentations, le Théâtre de Givors soutient la création artistique par des aides à la résidence, travaille avec les établissements scolaires, propose des ateliers et des stages de pratique artistique...



2 rue Puits Ollier  
69700 Givors



04 72 49 58 23  
theatredegivors@orange.fr  
[www.theatredegivors.fr](http://www.theatredegivors.fr)

Réservations :  
adm.theatredegivors@orange.fr



Ouverture au public :  
**Du lundi au vendredi**  
De 9h30 à 17h, ainsi que les soirs de représentations.

## Le centre nautique

 Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement et peuvent être consultés sur le site internet de la ville de Givors. Ils diffèrent selon les périodes (scolaires, vacances scolaires et période estivale).

En plus de l'accès au bassin, des activités sont proposées : circuit training, leçons de natation pour adultes, aqua-bike, aquagym dynamique, aquagym douce, Aquagym séniors...



2 rue Honoré Pététin  
69700 Givors



04 72 49 18 21  
accueil.piscine@ville-givors.fr

## Le service vie associative

Vous cherchez une association pour répondre à vos envies et/ou vos besoins, rendez-vous sur le site de la ville

<https://www.givors.fr> :  
onglet sports/loisirs/associations



Accueil physique dans les bureaux du Palais des sports,  
rue Auguste Delaune



04 72 49 18 18  
vie.associative@ville-givors.fr

## La MJC

### Des activités hebdomadaires culturelles

- Danses Orientale / Africaine / Tribale / Modern Jazz / Hip Hop / Salsa / Bachata
- Arts Plastiques : Art Thérapie / Sculpture / Peinture / Tournage sur Bois / Patchwork
- Photo + expo
- Langues : Anglais / Italien
- Cœnologie



### Des stages et ateliers de découvertes

Langue des Signes/ Calligraphie/ Cuisine sauvage/ Danses du monde /fresque graff



### Des soirées Diffusions/Echanges

Films et documentaires / Sujets de société/ Courts-métrages d'animations



### Germinal et le groupe de travail

Venez nombreux travailler sur des sujets motivant le plus grand nombre, à partir de textes théoriques abordables...et en lien avec l'actualité !

Pour participer : [asso.spe@laposte.net](mailto:asso.spe@laposte.net)

### Les RDVs Café/Concerts

**Un vendredi par mois** dans le hall du Moulin : Chanson française, groupes amateurs, humour, musiques du monde, buvette et restauration sur place.

### Le Moulin à Jeux

Espace ludique du Moulin, ouvert **les mercredis et samedis & soirées jeux : une fois par mois**

Jeux sur place (jeux de société, espaces ludiques à partir de 6 mois), prêt gratuit de jeux. Accueil par des équipes de bénévoles.



Moulin Madiba  
Impasse platière  
69700 Givors



04 78 73 09 02  
06 49 89 47 55

## Centre social : Camille Claudel et Jacques Prévert

### Qu'est-ce qu'un centre social ?

C'est un équipement de proximité, familial et intergénérationnel. C'est un lieu d'animation de la vie sociale, d'expression, d'accompagnement des projets portés par les habitants qui le sollicitent.

Aujourd'hui, quelques séniors ont pris l'habitude de se retrouver les vendredis après-midi, de manière autonome, d'autres participent aux ateliers couture du lundi..., mais les centres sociaux peuvent accompagner plein d'autres projets pour peu que vous les sollicitiez.

L'association des centres sociaux de Givors gère deux équipements :



Le CS Jacques Prévert, quartier des vernes  
(fermé pour travaux jusqu'en septembre 2025).



Le CS Camille Claudel,  
11 rue Jean-Marie Imbert.



Ouvert de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 18h



04 78 73 40 49  
accueil.cc@csgivors.fr

## Le Musée de la résistance et de la déportation de Givors

Le Musée est un site satellite du Musée de la Résistance Nationale de Champigny.

### Ses missions :

- Accueillir le public scolaire et présenter diverses actions pédagogiques.
- Faire l'inventaire détaillé des objets et archives détenus.
- Proposer des expositions renouvelées, mettre à votre disposition des ouvrages spécialisés.
- Faire connaître les valeurs de la Résistance dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté.



Moulin Madiba  
Impasse Platière  
69700 Givors

Visites sur  
rendez-vous



06 24 25 44 70  
museegivors@outlook.com



## Le cinéma Megarama de Givors

Le nouveau cinéma est situé au nord de Givors et comprend :

7 salles

(accessibles aux personnes à mobilité réduites)

1 salle IMAX

1 salle 4D-E Motion

1 salle Horizon THX



9, avenue Georges  
Chappax ZAC VMC  
69700 Givors



Tel : 04 85 92 98 50

[www.givors.megarama.fr](http://www.givors.megarama.fr)



# S'INVESTIR SUR LA COMMUNE



## Bénévolat : Service séniors

Vous souhaitez vous investir en tant que bénévole auprès des séniors givordins ?

Le service séniors vous propose de consacrer ce temps de bénévolat à l'occasion notamment de plusieurs événements comme par exemple les inscriptions et la distribution des colis de fin d'année ou encore de contribuer à la veille lors des épisodes de canicule, inondations, grand froid... Contactez directement le service séniors.



## Bourse du bénévolat - associations givordines

Si vous souhaitez vous lancer en tant que bénévole et donner un peu de votre temps pour une association givordine, vous pouvez consulter les offres de bénévolat sur le site internet de la ville ou adresser votre candidature à [communication@ville-givors.fr](mailto:communication@ville-givors.fr). Votre message sera ensuite relayé.





## Proposer des actions et activités au service séniors

Le service séniors est à votre écoute, n'hésitez pas à le contacter si vous souhaitez proposer des activités ou actions qui répondraient aux envies et/ou aux besoins de plusieurs séniors sur la commune.



### Contact :

Service séniors  
04 72 49 18 25  
[senior@ville-givors.fr](mailto:senior@ville-givors.fr)

## Conseils de quartier et conseils citoyens

Devenez acteur de votre ville avec les conseils de quartier ou conseils citoyens (dénomination selon votre quartier) pour vous investir et porter des projets pour le territoire. Ces conseils sont des instances de participation dans lesquels se rassemblent les habitants et les acteurs du quartier (associations, commerçants, acteurs sociaux...) afin de créer des lieux d'échanges d'information.



### Contact :

Mairie de Givors  
Démocratie participative  
04 72 49 18 18  
[participation.habitant@ville-givors.fr](mailto:participation.habitant@ville-givors.fr)

# PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ



## Ateliers prévention par le service séniors

Le service séniors propose des ateliers de prévention : mémoire, sécurité routière, bien-être, sommeil, relaxation, équilibre...

Les thématiques et dates de ces ateliers sont diffusées dans le programme sénior trimestriel disponible au service séniors ou sur le site internet de la ville.



Horaires des permanences  
médiation santé  
(sur RDV uniquement):  
**Chaque jeudi**



Prise de rendez-vous au  
04 87 34 02 79



Au CCAS,  
place Jean Jaurès

## Médiation santé

Porté le service santé CCAS et financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le CCAS de Givors, **le dispositif de médiation santé** a vu le jour en novembre 2021 sur la commune. Son but est de faciliter les démarches d'accès aux droits et aux soins des Givordins, avec deux volets majeurs : les permanences santé et les actions collectives.



## **Vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches de santé ?**

Le dispositif de médiation santé est à votre disposition gratuitement. La médiation santé a pour but d'aider et d'accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches d'accès aux droits et aux soins de santé, sous forme de permanence gratuite et sur rendez-vous, en assurant un lien entre les habitants et les différentes institutions et services de santé.

### **Un médiateur santé vous accompagnera pour :**

- Répondre à vos questions concernant vos dossiers de sécurité sociale : Complémentaire Santé Solidaire (anciennement CMU-c), Aide Médicale de l'État (AME), aide financière en lien avec la sécurité sociale
- Vous accompagner dans vos démarches de complémentaire santé (mutuelle ou assurance santé), vous conseiller et vous aider pour l'étude des devis comparatifs ;
- Vous accompagner dans vos démarches d'accès aux soins (recherche de médecin traitant, spécialiste, hospitalisation)

## Mutuelle communale

Depuis 2023, une mutuelle communale est proposée aux habitants de Givors, ainsi qu'aux professionnels qui travaillent sur Givors.

### En cas de souscription il faudra fournir :

- Une copie de l'attestation papier de carte vitale (à jour et moins de 2 mois) téléchargeable sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- Un justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- L'appel de cotisations du contrat actuel
- Un RIB

Permanences de Mutualp  
(sur rendez-vous uniquement)



**Le jeudi** de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30



Au CCAS, Place Jean Jaurès



06 16 24 92 28  
[mutualp-communales@mutualp.fr](mailto:mutualp-communales@mutualp.fr)

Il est nécessaire de venir avec  
votre tableau de garanties  
du contrat actuel

## CPTS

## Communauté Professionnelle Territoriale de Santé DES COTEAUX RHODANIENS

Notre CPTS regroupe les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser à leur initiative, autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

Elle porte 2 missions majeures en direction des publics:

- La prévention et le dépistage (diabète, HTA, cancers, vaccinations...)
- L'accès aux soins pour les patients : vous n'avez pas de médecins traitants, contactez la CPTS

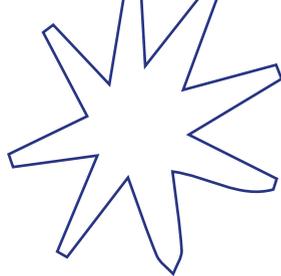
Informations via le lien suivant :  
<https://cptscoteauxrhodaniens.fr/contact/>



[contact@cptscoteauxrhodaniens.fr](mailto:contact@cptscoteauxrhodaniens.fr)  
06 65 37 75 06



36 Av. des Arondières  
69520 Grigny



07 64 78 83 43  
pea.givors-grigny@arhm.fr

## **PEA** **Point écoute Adultes**

Le PEA est un espace de consultations gratuites, anonymes et confidentielles qui propose un accueil généraliste et inconditionnel pour les personnes âgées de plus de 18 ans.

C'est un dispositif innovant destiné aux personnes qui ne relèvent pas de la psychiatrie de secteur et dont l'accès au libéral est difficile.

Le Point écoute Adultes propose un accompagnement limité dans le temps.

La diversité des situations et des besoins des personnes accueillies nécessite une souplesse du nombre de rendez-vous.

Le PEA est accessible à la demande de la personne qui peut contacter les psychologues par téléphone ou par mail. Des numéros dédiés par territoire ainsi que des adresses mail permettent de prendre rendez-vous ou de se renseigner sur le fonctionnement.



## Tiers-lieu de santé

Intervenants en santé mentale, médecine préventive, permanences santé...

Le Tiers-Lieu Santé est un lieu ouvert et accessible à tous et toutes.

Il s'agit également d'un lieu ressource pour favoriser et développer les initiatives sociales et solidaires en santé, centralisant à la fois les informations mais aussi les actions dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé publique destinées aux professionnels, aidants, usagers et habitants.

**Vous souhaitez participer à des ateliers en santé, avoir des informations sur votre santé, monter un projet en santé, le tiers-lieu est pour vous !**



06 79 96 28 64  
coordination@tls-givors.com



1 bis quai des Martyrs  
du 8 février 1962  
69700 Givors



Le Tiers-Lieu de Santé propose de nombreux ateliers, actions espaces dédiées aux ateliers et formations partenaires : pour connaître toute l'actualité rdv sur <https://tls-givors.com/>

## Centre Hospitalier de Givors

Le Centre Hospitalier de Givors dispense l'offre de soins suivante :

• Consultations médicales ( Addictologie, Allergologie , Anesthésie, Cardiologie, Gynécologie, Obstétrique, Endocrinologie et métabolismes, Nutrition, Gastro - entérologie, Néphrologie, Neurologie, Ophthalmologie, ORL, Orthopédie, Pneumologie)

- Médecine gériatrique
- Femme / Enfant
- Gériatrie - EHPAD
- Hôpital de Jour
- Médecine Générale
- Plateau Médico-technique
- Psychiatrie
- Soins palliatifs
- SSR Polyvalent
- Urgences



Les soins dispensés par le Centre Hospitalier de Givors nécessitent de réaliser au préalable des formalités administratives indispensables à la couverture des frais d'hospitalisation et/ou de consultation.

Pour tout renseignement :  
[admission@ch-givors.fr](mailto:admission@ch-givors.fr)



Le bureau des admissions  
est ouvert

Du **lundi au vendredi**

De 8h à 18h.



9, av Professeur Fleming  
BP 122  
69701 Givors Cedex



04 78 07 30 30  
04 78 07 30 04

## La PASS

Elle permet l'accès aux soins grâce à l'ouverture des droits pour les personnes qui n'ont pas ou plus accès aux soins.

**La PASS reçoit seulement les patients ayant un suivi à l'hôpital de Givors.**

La PASS est une passerelle entre l'Hôpital et les différentes institutions sanitaires et sociales.

**Vous pouvez ainsi :**

- Bénéficier d'une consultation avec un médecin généraliste et/ou une infirmière. (Sur rendez-vous)
- Rencontrer une assistante sociale pour faire le point sur vos droits (sur rendez-vous)

- Etre orienté vers des services de proximité pour être accompagné en fonction de votre situation

**Comment en bénéficier ?**

Vous avez besoin de soins ?  
présentez-vous à l'accueil ou  
aux urgences de l'hôpital ou  
téléphonez ou envoyez un email.



04 78 07 30 46  
[pass@ch-givors.fr](mailto:pass@ch-givors.fr)



Ouvert du  
**Lundi au Vendredi**  
de 9h à 16h30

# SE DÉPLACER



## En train

Deux gares sont présentes sur la commune :  
**Givors-Ville et Givors-Canal**

Les lignes desservies sont :  
Lyon - Saint Etienne,  
Lyon-Firminy, - Ambérieu

## Avec le réseau TCL

Plusieurs lignes TCL desservent la commune (S3, 78, 81...)

Informations sur : <http://www.tcl.fr>

### Points services TCL

- Boulangerie Garel
- Centre commercial des Vernes (place Charles de Gaulle)
- Presse : Centre commercial Givors 2 Vallées
- Tabac : 1, rue Roger Salengro



**Allo TER** : 08 91 67 68 00  
[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

**Accès et accompagnement  
vers les bornes numériques  
en accès libre**

 Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h et de 14h à 17h

 France Services  
6, rue Jacques Prévert  
**Allo TCL** : 04 26 10 12 12



## **Avec Optibus : Transport à la demande de personne à mobilité réduite**

Optibus s'adresse aux personnes présentant un handicap moteur ou visuel.

 Les trajets s'effectuent en véhicule adapté, de porte à porte, **tous les jours de 6h à 1h** (sauf le 1er mai).

Le périmètre d'intervention des services Optibus et Optiguide couvrent les 74 communes desservies par le réseau TCL. Pour des raisons de sécurité, l'accès au service Optibus peut être soumis à l'approbation d'une commission, composée d'un responsable du service, d'un médecin et d'un ergothérapeute. Consultez [optibus.fr](http://optibus.fr) pour télécharger un dossier d'inscription.

 Une fois inscrit au service, vous pouvez réserver des transports au : 04 37 25 24 24 (de 7h à 20h, de lundi au samedi) ou sur [optibus.fr](http://optibus.fr).

## **Service Optiguide :**

Le service Optiguide, réservé aux clients inscrits à Optibus, met à votre disposition **un accompagnateur qui vous guide depuis votre lieu de départ, tout au long de votre trajet** sur le réseau TCL et jusqu'à votre destination finale.

 Réservez au 04 37 25 24 24 (jusqu'à 2h avant le départ).

## **Avec le réseau interurbain Cars RÉGION**

Depuis le 1er janvier 2017, la Région Auvergne-Rhône-Alpes assure le pilotage des transports interurbains départementaux.

Pour le département du Rhône, la Région a confié l'exploitation du service à un délégataire. Restructuration et renforcement du réseau des Cars du Rhône pour les années 2023, 2024 et 2025.

Pour retrouver toutes les informations pratiques des lignes & horaires pour Givors, des Cars du Rhône : [www.givors.fr](http://www.givors.fr)





© L'va



## Avec le réseau L'VA

Depuis le 1er janvier 2022, la ville de Givors ainsi que d'autres communes de la Rive Droite ont intégré le réseau de transport urbain des communes de la Rive Gauche de Vienne Condrieu Agglomération.

Cela inclut la gestion de la ligne 134, les lignes scolaires et également le Transport à la Demande.

Une nouvelle ligne de bus circule entre Givors et Chasse-sur-Rhône.

**La ligne 5** permet de relier notamment la gare de Givors-ville et celle de Chasse-sur-Rhône en moins de 25 minutes toutes les heures.

Concernant le Transport à la Demande, il s'agit d'un service de transport sur réservation, pour les usagers ne bénéficiant pas d'une ligne régulière à proximité.

**Pour bénéficier de ce service**, il est nécessaire de réserver par téléphone, au plus tard la veille avant 17h.

Il est également possible de réserver le trajet en envoyant un e-mail, en indiquant nom, prénom, adresse, téléphone, et date de naissance.



Centrale de réservation  
0 810 414 909  
Numéro unique et non surtaxé  
04 86 27 01 01  
[lvasurdemande@ratpdev.com](mailto:lvasurdemande@ratpdev.com)

## La navette gratuite « Gibus »

Cette navette municipale vous permet de faciliter votre déplacement et votre stationnement pour vous rendre plus facilement au marché du dimanche matin.



### Le Gibus c'est aussi le transport domicile/cimetière

- Inscription possible **auprès du service sénior**, jusqu'à 17h30 la veille par téléphone.
- Limité à 8 places



### Dimanche

De 9h à 12h30

Toutes les 10/15 minutes



**3 points d'arrêt :**  
gare Givors-ville /  
Salengro (arrêt TCL) /  
Hôtel de ville



Le service géré par le service sénior fonctionne :

**1 mercredi sur 2**

De 15h à 16h30

Sur inscription préalable



04 72 49 18 25

# SE FAIRE AIDER ET/OU ACCOMPAGNER



## Par le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le service social du CCAS accueille et informe les Givordines et les Givordins sur les questions sociales. Il accompagne les séniors sur leur accès aux droits, la gestion budgétaire...



Place Jean Jaurès  
69700 Givors



04 87 34 02 79



Horaires du service social

**Lundi** : 8h30 à 12h  
et 14h30 à 17h30

**Du mardi au jeudi** :  
8h30 à 12h  
et 13h30 à 17h30

**Vendredi** : 8h30 à 12h



Horaires d'ouverture des MDML :

**Lundi, mercredi et jeudi :**  
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

**Mardi :** 13h à 17h

**Vendredi :** 8h30 à 12 h et  
13h30 à 16h30

## MDML

### Par les Maisons de la Métropole de Lyon

Les Maisons de la Métropole de Lyon mettent à votre service des professionnels compétents dans le domaine social (assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale).



**Site administratif :  
accueil du public sur RDV**

Givors-Bonnefond  
8, rue Bonnefond

04 28 67 31 00

**Et selon votre lieu d'habitation,  
vous serez accueilli :**



Givors - Prévert

6, rue Jacques Prévert

04 28 67 30 70



Givors - Les Vernes

7, avenue Gisèle Halimi

04 78 73 75 84

## Par France services

**Pour vos démarches administratives  
et besoins numériques du quotidien**

L'espace France Services de Givors vous accompagne pour réaliser vos formalités administratives.

C'est un guichet unique donnant accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics quel que soit l'endroit où vous vivez : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Concernant vos démarches numériques, les agents France Services peuvent également vous aider dans l'utilisation d'outils informatiques.



6 rue Jacques Prévert



04 72 49 18 34



**Du lundi au vendredi**

De 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h

## Par la CARSAT

### Mes droits, mes démarches, ma retraite



A France services  
6 rue Jacques Prévert  
69700 Givors



Permanences du  
service  
social de la Carsat :  
**le mardi matin**  
De 8 h 30 à 12h



uniquement sur rdv  
via le : 3646

## Par « PASSERELLE »

### au cœur des quartiers de Givors

L'association Passerelle effectue plusieurs permanences de proximité pour vous accompagner dans vos démarches administratives :

Avec la dématérialisation des démarches administratives, ces permanences permettent d'accompagner les personnes en difficulté avec le numérique.

<https://www.passerelle-administration.com/>



**1 lundi sur 2**  
De 13h30 à 16h30



À Croizat



**1 mardi sur 2**  
De 9h à 12h



À l'espace associatif  
des Plaines



**1 jeudi sur 2**  
De 10h à 13h



Sur le marché  
des Vernes



**1 jeudi sur 2**  
De 14h à 1 h



À l'angle de la  
Cité Jules Valles  
et de l'allée Jean  
Moulin

## Par la Médiation Familiale

**Vous vivez une tension familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de lien ?**

**Vous vivez un désaccord, une situation conflictuelle lié au handicap ou à la dépendance de l'un de vos proches ?**

Demande de renseignements  
ou prise de rendez-vous :  
**Service médiation familiale**



04 78 76 12 25  
06 24 18 65 17

[mediationfamiliale@udaf-rhone.fr](mailto:mediationfamiliale@udaf-rhone.fr)

L'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon vous propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue, gérer les situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions : séparation, pension alimentaire, entrée en établissement, conflits de fratrie, organisation de l'aide à domicile....

## ROMPRE L'ISOLEMENT

Visites à domicile par les bénévoles des Petits Frères des Pauvres afin de rompre l'isolement et/ou la solitude, pour les personnes âgées de plus de 50 ans.

Pour vous, un proche, un voisin...



07 78 41 90 85

Standard Fraternité AURA :

04 72 78 52 52

[pauline.lemer@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:pauline.lemer@petitsfreresdespauvres.fr)

# ET POUR LES AIDANTS

Vous êtes un proche aidant ?

Vous avez besoin d'informations et/ou d'échanges ?

## • Métropole Aidante

L'association "Métropole aidante" met en place des itinérances sur les territoires de la Métropole de Lyon et sera désormais présente un vendredi par mois à Givors.

L'objectif est d'accueillir les proches aidants en entretien à proximité de chez eux, avec la présence d'une professionnelle qui accueille, informe et oriente. Ces entretiens se font sur rendez-vous par téléphone et sont gratuits.

Pour plus de précisions sur :  
<https://www.metropole-aidante.fr/>



**Un vendredi par mois**

De 11h à 17h



04 72 69 15 28



Au Tiers lieu de santé,  
1bis Quai des martyrs

## • ESCAL'AIDANT

S'occuper d'un proche au quotidien nécessite de réorganiser sa vie personnelle et/ou professionnelle. Besoin d'informations ou d'échanges ?

Un professionnel du secteur peut vous répondre.

Temps collectif ou individuel d'information et d'échange à destination des aidants.

Accueil des aidés pour des activités ludiques et de stimulation.

**Le 3ème vendredi  
de chaque mois**

De 13h45 à 16h00



À la Maison du Fleuve  
Rhône



Sur inscription au  
04 78 73 45 64  
[escalaidants@hestia69.fr](mailto:escalaidants@hestia69.fr)



## ACCÈS AU NUMÉRIQUE

**Besoin d'un accompagnement à l'outil informatique pour vos droits et démarches ?**

Des conseillers numériques vous accueillent :

- A la médiathèque municipale Max-Pol Fouchet
- A la Maison des services publics
- Avec l'association Passerelle

# BIEN VIVRE DANS SON LOGEMENT



Permanences Soliha  
**Un vendredi / mois**  
De 9h à 12h,  
sur RDV uniquement



04 72 49 18 34



France services,  
6 rue Jacques Prévert

## Adapter mon logement et me faire aider par SOLIHA / ALEC

Que vous soyez locataire ou propriétaire d'une maison ou d'un appartement, des solutions d'aménagement et d'adaptation de votre logement existent. Ces solutions vous permettront ainsi de rester chez vous, dans un logement confortable, adapté et sécurisé.

Afin d'identifier les solutions les plus adaptées à votre situation, les associations SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, peuvent vous accompagner.

Le Mouvement SOLIHA mobilise des professionnels compétents de l'adaptation du logement (techniciens du bâti, des ergothérapeutes, des conseillers financiers et administratifs...) pour vous accompagner dans votre projet de travaux d'adaptation, de l'élaboration du projet aux travaux en passant par le financement.

Fortes de leur expérience et de leur implantation nationale, les associations SOLIHA, agréées par l'État et reconnues service social d'intérêt général (SSIG), prônent la nécessité d'améliorer le confort d'usage du logement.



## Maintien à domicile

Vous avez besoin :

- **D'aide et d'accompagnement**

Pour vous aider dans les activités et tâches quotidiennes, par exemple : s'habiller, faire les courses, préparer les repas. Vous pouvez faire appel à un service d'aide et d'accompagnement à domicile prestataire ou employer un intervenant à domicile avec ou sans l'aide d'un service mandataire d'aide à domicile.

- **Téléassistance**

la téléassistance à domicile permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

- **Le portage de repas**

Recevoir des repas tout prêts chez soi permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine. Les repas sont adaptés en fonction des attentes ou besoins des personnes âgées : standard, pour diabétiques, mixés, sans viande, sans porc...

Le service séniors pourra vous renseigner et vous orienter en fonction de vos demandes et vos attentes.



04 72 49 18 25



## **Demander un logement social**

**Vous souhaitez savoir si vous êtes éligible ?**

**Effectuer une demande de logement social ?**

--

Vous trouverez toutes les informations et démarches sur :  
<https://logementsocial.grandlyon.com/>



**Sur Givors,  
une agence de LMH  
vous accueille au  
12 avenue Casanova :**



**Du lundi au vendredi  
de 9h à 11h45 et sur  
rendez-vous l'après-  
midi.**



**Accueil téléphonique :  
04 72 69 01 69  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h.**

## **SE DÉBARRASSER D'ENCOMBRANTS**

### **À domicile**

**La Métropole collecte les gros appareils électroménagers**

Vous avez de gros électroménagers dont vous souhaitez vous séparer, qu'importe leur état de fonctionnement ou d'usure. La Métropole de Lyon, avec écosystème, vient les récupérer à votre domicile, gratuitement.

Pour prendre RDV : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr/>

### **Par le CCAS et la ville de Givors**

Le CCAS et la ville de Givors débarrassent certains encombrants à domicile. Pour en bénéficier il faut être âgé d'au moins 70 ans et répondre à certains critères.

La taille des encombrants ainsi que la fréquence d'intervention sont limitées.

 **Pour plus d'information,  
contactez le CCAS au  
04 87 34 02 79.**

# SIGNALER UN PROBLÈME DE LOGEMENT

Signaler ses problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, c'est désormais possible grâce au service public en ligne Histologe !

La plateforme, destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, permet à toute personne en situation de mal logement de se faire connaître et d'être accompagnée.

Souvent découragés face à la complexité des démarches à entreprendre : multiplicité des intervenants à contacter, durée des procédures, manque de visibilité sur le suivi de la demande, isolement social ou tout simplement par méconnaissance des recours possibles ou par manque de temps, beaucoup d'occupants restent dans des logements humides, bruyants, infestés par des nuisibles, dangereux, ou finissent par quitter leur logement sans que les travaux ne soient faits.

**Une procédure simple** : Histologe permet en moins de 3 minutes de décrire ses problèmes de logement et même de déposer des photos et des documents. Le dossier est ensuite transmis aux services compétents.

Site internet pour signaler vos problèmes de logement :  
[Histologe.beta.gouv.fr](https://histologe.beta.gouv.fr)

# ENTRER EN ÉTABLISSEMENT



## Via Trajectoire

C'est un service numérique public, sécurisé et gratuit.

Accessible aux professionnels de santé, médecins libéraux et usagers.

Cette plateforme aide à l'orientation des personnes à certains moments de leur parcours de soins et/ou de leur parcours médico-social ; en identifiant les établissements ou services en capacité de les accueillir, selon leurs besoins.

Outre les annuaires consultables, Via Trajectoire propose également un système d'échanges simple et sécurisé entre les acteurs et permet de faciliter la gestion des demandes (liste d'attente) pour les établissements et services.

Le module Grand-âge permet la dématérialisation et le suivi des demandes d'admissions en

hébergement pour personnes âgées, pour les usagers et leurs aidants, et pour les professionnels qui les accompagnent.

Les demandes peuvent être initiées par les usagers et leurs aidants, accompagnés de leur médecin traitant. Les professionnels accompagnant la personne âgée (équipe soignante à l'hôpital, professionnels des Centres Locaux d'Information et de Coordination - CLIC...) peuvent également créer et mettre à jour les informations du dossier.

Le dossier est actualisé en temps réel et transmis à tous les établissements sélectionnés en un clic, tout en garantissant la confidentialité des données médicales et des données d'autonomie.

> <https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/>



## Demander l'aide sociale à l'hébergement

Vous pouvez solliciter une aide sociale de la Métropole de Lyon pour couvrir vos frais (en totalité ou en partie) de séjour en maison de retraite.

Cette aide est réservée aux personnes n'ayant pas les moyens de financer leur hébergement : elle est accordée sous certaines conditions.

Il existe deux manières de déposer votre dossier de demande d'aide sociale :

- Vous pouvez faire une **demande en ligne** via [www.toodego.com](http://www.toodego.com)
- Si vous ne pouvez pas faire une demande en ligne, vous pouvez déposer un dossier papier au CCAS de votre commune.



# SE PROTÉGER



## Maison de la Justice et du Droit

Les principes qui gouvernent l'action de la Maison de la Justice et du Droit sont l'éthique, le respect et la pédagogie.

Elle exerce une mission générale de rappel à la loi, d'accès au droit et de régulation des conflits.

Les professionnels du droit et intervenants vous reçoivent sur RDV : Avocats / Huissiers / Notaires / Conciliateur / Aide aux victimes / Défenseur des droits / Juriste Emploi Civique / Information Droit de la famille.



**MJD**

Maison de l'Emploi  
et du Service Public  
6 rue Jacques Prévert



04 78 07 41 00



Ouvert du  
**lundi au vendredi**  
De 9h à 12h15  
et 13h30 à 17h

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Pendant la saison estivale, les infractions et les cambriolages sont plus fréquents.**

**Avec l'opération gratuite « tranquillité vacances », la ville de Givors avec sa police municipale et en lien avec la police nationale, vous propose de vous faire référencer et de partir l'esprit « plus léger ».**

Si ce dispositif ne dispense pas de quelques recommandations avant son départ, il permet d'avertir les services de votre absence et d'effectuer des patrouilles.

En cas d'anomalie constatée, les habitants sont automatiquement prévenus.

## Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de l'opération « tranquillité vacances », une demande doit être effectuée au minimum 48h avant le départ via le formulaire téléchargeable sur le site internet de la ville à remettre à la police municipale ou au commissariat.

Des formulaires sont également disponibles à la police municipale et au commissariat.

En cas de vacances interrompues, merci de prévenir de votre retour à domicile.



## Quelques conseils avant de partir en vacances

- Informer votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...);
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

- Transférez vos appels de votre téléphone fixe sur votre portable ou une autre ligne. N'indiquez pas vos dates sur votre messagerie !
- Ne diffusez jamais vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



Plus d'informations auprès de la police municipale au 04 72 48 18 02

## Registre des personnes vulnérables

Le CCAS de Givors se mobilise en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées et des plus fragiles.

En cas d'alerte, des contacts seront pris régulièrement auprès des personnes inscrites sur le **registre nominatif communal (Plan canicule, Plan grand froid, Épidémie, Risques exceptionnels)**, afin de s'assurer que tout va bien et de prendre au besoin les mesures nécessaires.

Pour vous inscrire un formulaire est à disposition au service sénior ou sur le site de la ville : <https://www.givors.fr/solidarite/ccas/>

> Plus d'information auprès du service séniors

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

- Mouiller son corps et se ventiler
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts physiques
- Boire environ 1,5L d'eau par jour
- Manger en quantité suffisante
- Mouiller son corps ET SE VENTILER
- Presser du temps dans un endroit frais
- Donner des nouvelles à ses proches

# MESURES DE PROTECTION

Parce que la maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre vulnérable, il est apparu essentiel qu'une protection adaptée puisse être mise en place. Plusieurs dispositifs peuvent s'organiser pour anticiper votre protection.

-----

## LES MESURES PRÉVENTIVES

### La procuration

Elle facilite la gestion financière et les démarches de la vie quotidienne, renseignez-vous auprès de votre établissement bancaire.

### L'autorisation d'agir au nom du conjoint

Elle permet à un époux d'effectuer des actes pour le compte de son conjoint avec l'accord du juge des tutelles (vente d'un bien immobilier commun par exemple).

### Le mandat de protection future

Le mandat de protection future permet à une personne majeure de désigner à l'avance une ou plusieurs personnes pour la représenter le jour où elle n'aura plus la capacité de gérer ses intérêts. Il s'agit donc d'anticiper une éventuelle perte de capacité qui se traduirait par une mise sous tutelle ou curatelle. Le mandat peut porter sur la protection de la personne, de ses biens ou des deux réunis.

Renseignements auprès du Tribunal d'Instance, d'un notaire ou d'un avocat.



-----  
**LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE**

• **L'habilitation familiale**

Elle permet à un proche (parent, enfant, grands-parents, petits-enfants, frère, sœur, époux(se), concubin(e)) d'accomplir certains actes pour le compte d'une personne qui n'a plus la capacité d'exprimer sa volonté, de faire ou de comprendre des actes de la vie courante.

L'habilitation familiale peut être générale ou limitée à certains actes (actes d'administration ou actes de disposition).

La demande est adressée directement au juge des tutelles ou par le biais du procureur de la République, accompagnée notamment d'un certificat médical circonstancié, établi auprès d'un médecin choisi sur la liste établie par le procureur de la République (s'adresser au Tribunal judiciaire de Lyon, pour l'obtention de la liste).

L'habilitation est ordonnée par le juge en cas de nécessité. Il fixe la durée qui ne peut dépasser 10 ans, renouvelable pour la même durée.



\* Les autres mesures de protection juridique :  
Différentes mesures de protection judiciaire peuvent être envisagées en cas d'altération des facultés mentales ou physiques de nature à empêcher l'expression de la volonté.

### \* La sauvegarde de justice

Mesure provisoire, de courte durée (1 an, renouvelable 1 fois), utilisée lorsque votre état de santé peut s'améliorer ou dans l'attente d'une mesure plus durable.

### \* La curatelle

Mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure qui, sans être hors d'état d'agir par elle-même, a besoin d'être conseillée ou contrôlée d'une manière continue dans les actes de la vie civile. Il existe plusieurs degrés : simple, renforcée, aménagée.

### \* La tutelle

Mesure judiciaire conférant à la personne la protection la plus haute. Elle est réservée aux personnes qui ne sont plus en mesure d'exprimer leur consentement et de veiller à leurs propres intérêts, même partiellement ou avec l'aide d'un tiers.

> Toutes ces mesures peuvent être demandées par la personne elle-même ou par sa famille. Le retrait et le dépôt des requêtes se font auprès du juge des tutelles du Tribunal d'Instance de Lyon. Une expertise médicale sera effectuée par un médecin habilité (liste remise par le Tribunal). Le coût de cette expertise est à la charge de la personne.



# NUMÉROS UTILES

## **Police municipale**

04 72 49 18 02

7 place Jean Jaurès

69700 Givors

Accueil du public

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à

12 h et de 13 h à 16 h 30

## **Commissariat de Police de Givors**

04 72 49 26 50

1 Rue Pierre Sépard

69700 Givors

Ouvert 7/7 jours et 24/24h

# NUMÉROS D'URGENCE

## **Pompiers**

**18**

## **Samu**

**15**

## **Police Secours**

**17**

## **Appel d'urgence européen**

**112**

## **Urgence SMS**

**114**

## **Centre antipoison**

**04 91 75 25 25**

## **Femmes victimes de violence**

**39 19**

## **Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap**

**39 77**

## LES PARTENAIRES



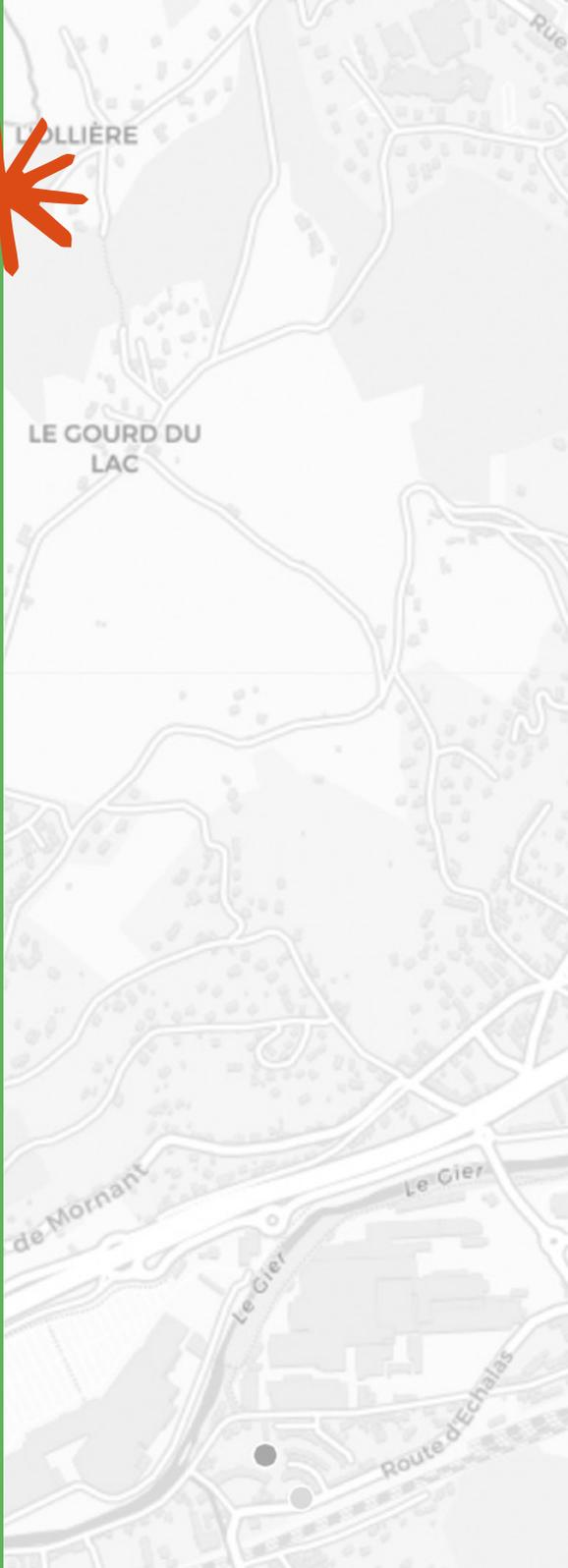
La Conférence  
des financeurs  
de la Métropole de Lyon

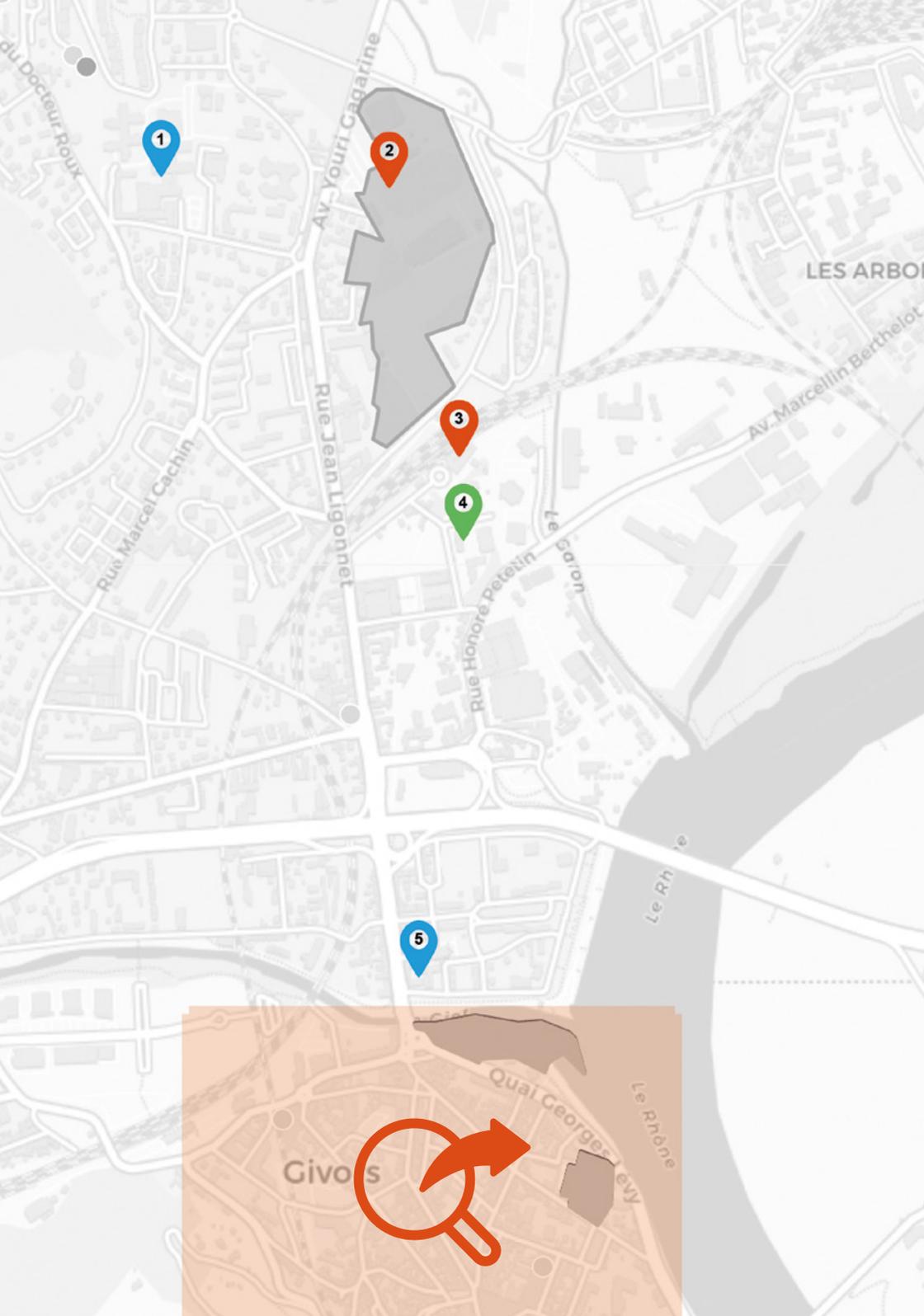
# PRINCIPAUX LIEUX D'ACCUEIL ET DE SERVICE

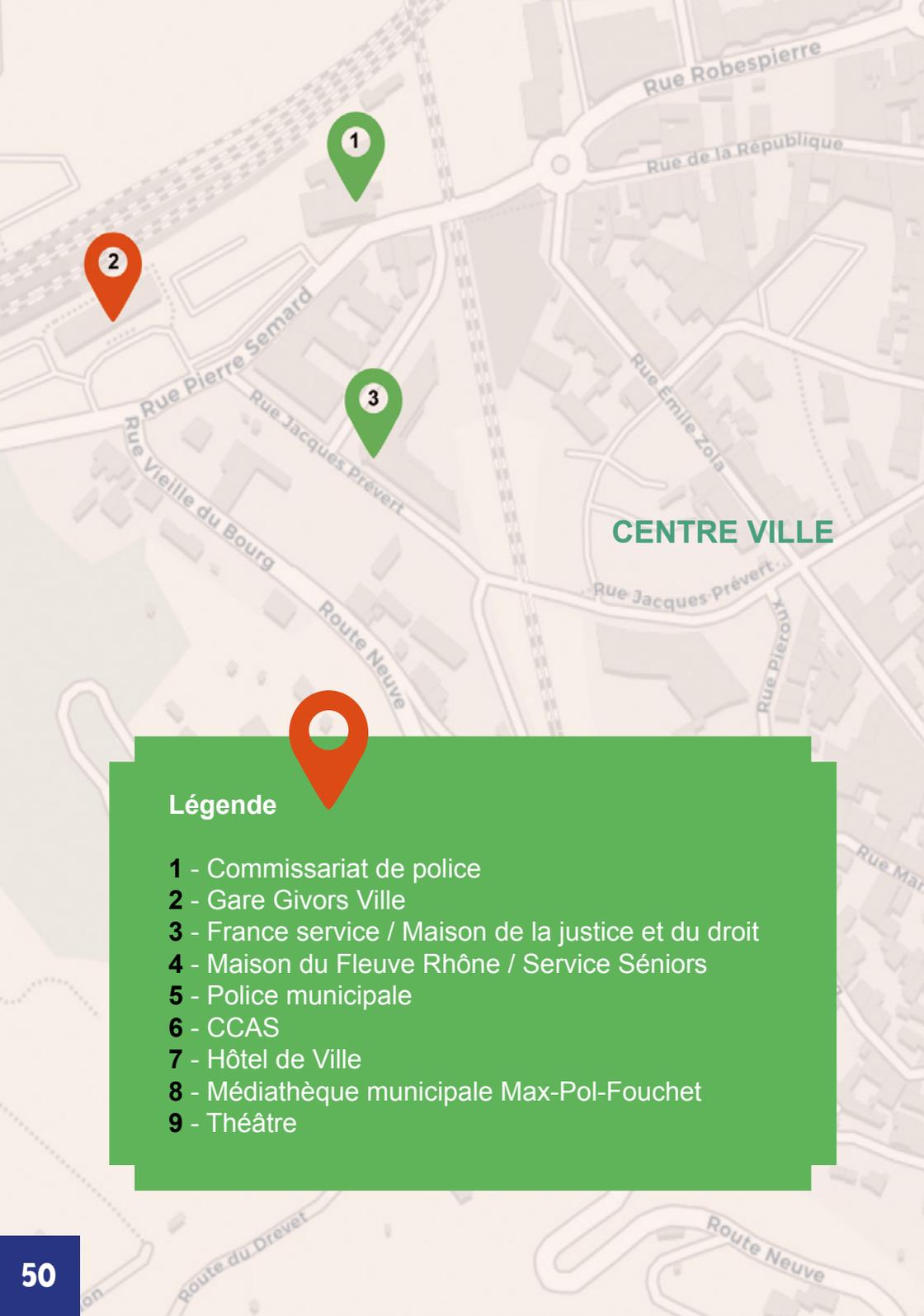


## Légende

- 1 - Centre hospitalier
- 2 - Parc des Sports
- 3 - Gare Canal
- 4 - MDML - Site administratif
- 5 - Pôle Santé : MSP  
et Tiers-lieu de santé



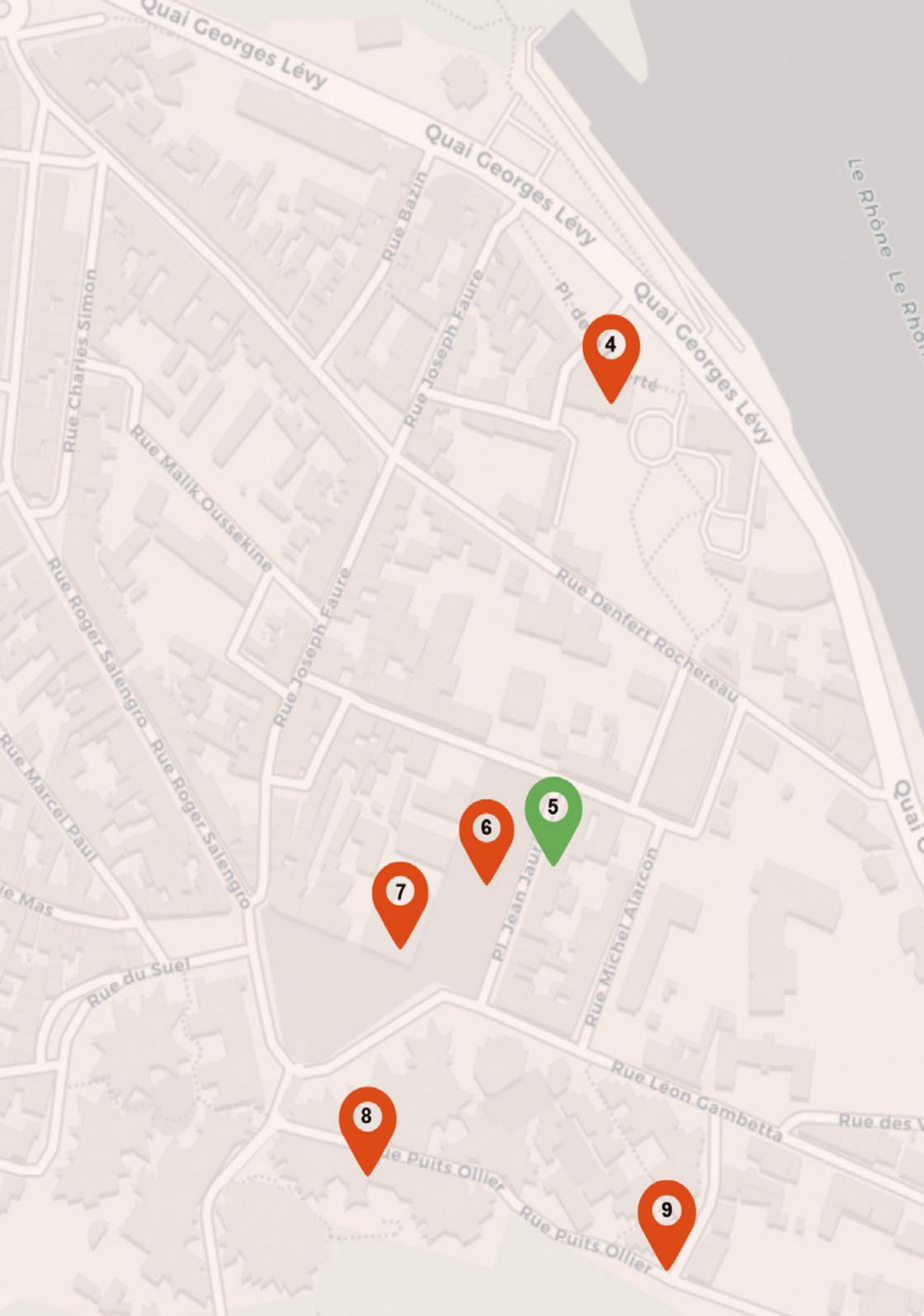




## CENTRE VILLE

### Légende

- 1 - Commissariat de police
- 2 - Gare Givors Ville
- 3 - France service / Maison de la justice et du droit
- 4 - Maison du Fleuve Rhône / Service Séniors
- 5 - Police municipale
- 6 - CCAS
- 7 - Hôtel de Ville
- 8 - Médiathèque municipale Max-Pol-Fouchet
- 9 - Théâtre



4

5

6

7

8

9

## Glossaire des abréviations



CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

MDML : Maison De la Métropole de Lyon

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

PEA : Point Ecoute Adultes

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

